Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 25/06/2024 à 18h44 Réference de l'AR : 052-215203670-20240607-23-DE République França Affiché le 25/06/2024 ; Certifié exécutoire le 25/06/2024

Département Haute-Marne

Commune de Verbiesles

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 07 juin 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	08	11

Vote Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0 NPPV:0

L'an 2024, le 07 juin 2024 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28 mai 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28 mai 2024.

Présents: Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud MM. Hervé Henry, Vincent Gauthier, Pfister Eddie, Julien Ossola.

Absents excusés: Jean-Damien Bourillon donne pouvoir à Marie-Noëlle Hubert, Stéphane Vernier donne pouvoir à Hervé Henry, Bernadette Gaulot donne pouvoir à Brigitte Bongard.

A été nommée secrétaire : Anne Braud

23 - Mise aux normes électriques bâtiment du foot

Madame le Maire fait part au conseil municipal que le système électrique du foot est vétuste et non conforme et qu'il faut entreprendre des travaux de mise en conformité.

Après avoir pris connaissance des coûts et des travaux envisagés, le conseil municipal délibère et décide ;

D'approuver le projet et d'autoriser Madame le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires auprès des entreprises pour la réfection de l'électricité du bâtiment du foot et de solliciter les subventions.

> Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait à Verbiesles, le 07 juin 2024 Le Maire,

Marie-Noëlle HUBER